****

**ATELIER SUR**

**L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DES PERSONNES ÂGÉES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

*24 - 25 avril 2018, Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite*

**Note conceptuelle**

# Introduction

La population mondiale connait un processus de vieillissement où la proportion de personnes âgées s'accroît et la part des jeunes est en baisse. Bien que le processus de vieillissement rapide soit en cours depuis plusieurs décennies dans les pays développés, il n'a commencé que récemment dans les pays en développement y compris les États membres de l'OCI.

Même si les États membres de l'OCI, en moyenne, ont encore une population relativement jeune en comparaison avec les pays développés, la part des personnes âgées a été à la hausse avec des améliorations dans les systèmes de soins de santé, la réduction de la croissance de la population, et l'augmentation de l'espérance de vie. Dans les États membres de l'OCI, la part de personnes âgées (de 60 ans ou plus) dans la population totale a légèrement augmenté, passant de 5,8 % en 1990 à 6,4 % en 2010. Néanmoins, les prévisions de l'ONU pour les États membres de l'OCI prévoient à ce que cette part s'accompagnera d'une augmentation rapide de 6,4 % en 2010 à 9,6 % en 2030

Le vieillissement de la population présente des effets socio-économiques remarquables et de grande ampleur, allant de l'augmentation de la pression sur les systèmes de sécurité sociale à la réduction de la main d'œuvre et de l'évolution des valeurs morales et culturelles qui nécessitent les États membres de l'OCI à concevoir et mettre en œuvre des politiques et plans d'action qui peuvent atténuer les conséquences négatives sur la société, et de développer et fournir des services pour le bien-être des personnes âgées.

D'autre part, l'augmentation de l'espérance de vie peut représenter des avantages potentiels pour les États membres de l'OCI ; la longue présence des personnes âgées dans la société fournira de plus grandes possibilités pour le reste de la population pour mieux bénéficier de leur forme de vie et leurs compétences et expériences professionnelles. Toutefois, pour bénéficier de ces avantages tout en atténuant les effets négatifs du vieillissement de la population, les États membres de l'OCI auraient besoin de mettre au point de bons accords politiques.

Les personnes âgées peuvent mieux refléter leur potentiel et contribuer au développement de leurs sociétés respectives en présence d'arrangements institutionnels et réglementaires tels que les systèmes de travail flexibles et les systèmes de santé efficaces, alors que l'absence de telles modalités/systèmes conduirait la population de personnes âgées à rester inactive et désagrégée. Dans ce contexte, le développement de politiques et la prise de décisions éclairées aux niveaux politiques sur l'état des personnes âgées permettraient de libérer le potentiel des personnes âgées et de leur permettre d'être actives ainsi que membres productifs de leurs sociétés respectives où ils peuvent aussi mener leur existence dans de meilleures conditions tels que recommandé par les enseignements islamiques et les normes sociales et culturelles positives.

Il convient de se référer à l'historique et le mandat car la résolution no. 4/42C sur les questions sociales et de la famille, adoptées par la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (CFM) tenue les 27-28 mai 2015 au Koweït, a demandé le suivant:

* + - La mise en place de **la Conférence ministérielle islamique sur le bien-être et la sécurité sociale des personnes âgées et des personnes ayant des besoins spéciaux dans le monde musulman** (Cette question sera abordée dans le cadre de l'initiative qui regroupera un certain nombre de conférences ministérielles sectorielles).

Coordonner avec les institutions de l'OCI pour commencer l'élaboration d'une politique de l'OCI sur les personnes âgées et une politique de l'OCI sur les personnes ayant des besoins spéciaux (OPPSN).

L'OCI est d'avis de séparer les deux fichiers, sachant que ni les personnes âgées apprécieraient d'être classés comme "des personnes ayant des besoins spéciaux", ni les personnes ayant des besoins spéciaux n'accepteraient d'être considérés comme des personnes vieillissantes.

# Objectifs de l’atelier

Compte tenu de la part croissante de personnes âgées dans les États membres de l'OCI et les nouveaux défis auxquels font face ces personnes dans leur vie socio-économique, il est devenu très important pour que les États membres de l'OCI commencent à prendre au sérieux le vieillissement de la population et d'élaborer des politiques, des mécanismes et des moyens qui peuvent s'attaquer à la fois aux défis et opportunités que présente le vieillissement dans les États membres grâce à une approche plus systématique et coordonnée.

Afin de déterminer efficacement les tendances communes sur le vieillissement de la population, se renseigner sur les principaux défis auxquels font face les personnes âgées dans les États membres de l'OCI, le Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec le SESRIC, organisera un atelier sur "l'Amélioration de l'état des personnes âgées dans les États membres de l'OCI" avec la participation d'experts des États membres ainsi que les institutions de l'OCI et les organisations internationales en vue de:

* Examiner et discuter les tendances récentes de l'état des personnes âgées dans les États membres de l'OCI dans une perspective comparative
* Identifier les défis, les politiques et les pratiques, ainsi que des possibilités offertes aux personnes âgées en mettant en lumière le rôle potentiel qu’elles peuvent jouer dans le développement des pays membres de l’OCI;
* Se félicitant de leur rôle dans la diffusion des valeurs morales et les vertus de la solidarité sociale et la sagesse. Outre la nécessité d'inculquer la connaissance historique du patrimoine culturel de la civilisation islamique à travers les institutions de l'OCI, et notamment ceux qui travaillent dans le domaine de la jeunesse;
* Échanger et partager les connaissances, expériences, et les meilleures pratiques et moyens d'améliorer le bien-être des personnes âgées et aborder leurs défis communs;
* Recommander et proposer des moyens et outils concrets et pratiques pour améliorer la coopération intra-OCI dans ce domaine;
* Examiner les "Recommandations pour les actions possibles pour améliorer l'état des personnes âgées" proposées et recueillir les vues et les commentaires des États membres de l'OCI à cet égard ; et viser à initier le projet de politique de l'OCI et du programme d'action à soumettre à la prochaine conférence de l'OCI sur les affaires sociales / de développement qui se tiendra en Turquie en 2019.
* Faciliter le réseautage entre les participants en particulier pour échanger les expertises et les coopérations futures.

# Méthodologie

L’atelier sera organisé sur deux jours. En plus de la séance d'ouverture qui se déroulera dans la première journée et la séance de clôture qui se déroulera dans la deuxième journée, l'atelier comprendra cinq sessions de travail. Au cours de ces séances de travail, des présentations et des discussions porteront sur les sous-thèmes suivants :

État des personnes âgées dans les États membres de l'OCI

Perspectives des organisations internationales et régionales sur les défis auxquels font face les personnes âgées;

Pratiques nationales des États membres de l'OCI sur les défis auxquels font face les personnes âgées ; et

Expertise et l'expérience des institutions de l'OCI au sujet des études et recherches sur le sujet;

Recommandations pour les mesures possibles pour améliorer l'État des personnes âgées

# Les participants à l'atelier

Les participants comprendront des représentants experts de haut niveau des organes suivants :

Les ministères concernés et/ou les conseils de l'État, tels que les ministères de la famille et des affaires sociales dans les États membres de l'OCI.

Les institutions de l'OCI : Le Secrétariat général de l'OCI, SESRIC, IPHRC, BID, ISESCO, ICYF-DC, ISSF, ICCIA, UISM, IIFA...

Les institutions régionales et internationales, telles que l'ONU, l’Union africaine et l’OMS.

# Date et Lieu

L'atelier aura lieu au siège du secrétariat général de l'OCI à Djeddah et se déroulera sur deux jours les 24 et 25 avril 2018.

# Langue

L'atelier se déroulera dans les 3 langues de l'OCI (anglais, arabe et français) L’interprétation simultanée sera fournie.

# Résultats escomptés de l'atelier

Les résultats escomptés de l'atelier seront les suivants :

Identifier et relever les principaux défis, obstacles et contraintes face au bien-être des personnes âgées dans les États membres;

Identifier et recommander des politiques concrètes/ actions et mesures conjointes tant au niveau national qu’aux niveaux de coopération de l'OCI pour l'amélioration de l'état des personnes âgées ;

Identifier et recommander des politiques concrètes/ actions et mesures conjointes tant au niveau national qu’au niveau de coopération de l'OCI pour relever les niveaux de contribution des personnes âgées au développement durable des États membres ; et

Obtenir les réactions et commentaires des participants sur les "Recommandations de mesures possibles pour améliorer l'état des personnes âgées ».